

Masterclass Loïc Touzé

Lundi 18 au vendredi 22 mars 2024

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif Adami : 500 euros

Tarif individuel : 260 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·e·s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Loïc Touzé

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Loïc Touzé s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Les participant·e·s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e·s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos). La sélection finale des candidat·e·s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e·s

L'Atelier s'adresse à 22 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

LE GESTE DU DANSEUR PARTICIPE D'UNE VOYANCE.

Le travail technique que propose Loïc Touzé est issu de son expérience de danseur et de pédagogue, il est nourri par une approche des techniques dites somatiques. L'imaginaire y tient une place primordiale. Le corps est sollicité dans toutes ses dimensions relationnelles, il est bougé plutôt que bougeant, conquis plutôt que conquérant.

Le geste y est expérience, il participe d'une voyance. La technique enseignée est avant tout un apprentissage de l'effacement de la technique au profit d'une geste agissant.

Pour cette formation il ne cherchera pas à transmettre une esthétique mais travaillera à ce que tous types d'espaces physiques, imaginaires, psychiques, perceptifs, soient stimulés et dialoguent, afin de favoriser et d'éclaircir les relations du danseur avec lui-même et son environnement.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·se·s professionnel·le·s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacune. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·se·s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·le·s présent·e·s peuvent découvrir des danseur·se·s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Loïc Touzé

Loïc Touzé est danseur, chorégraphe et pédagogue. Il développe son activité dans le cadre de l'association ORO implantée à Nantes dans le lieu Honolulu. Il crée des pièces de danse, réalise des films, organise des manifestations publiques, dans une attention aigüe aux gestes et aux récits. Il est invité régulièrement dans des Écoles de Théâtre, d'Arts et de Chorégraphie en France et dans le monde, notamment : La Manufacture (Lausanne), Le TNS (Strasbourg), Exerce (Montpellier).

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938